

FICHE EXÉCUTIVE AU COMITÉ DE DIRECTION

POUR DÉCISION

Objet : Mise en place de la base de données Agri-Trace Web chez Agri-Traçabilité Québec

Date : Le 23 mars 2015

CONTEXTE

Depuis avril 2009, La Financière agricole du Québec (FADQ) utilise les données d'Agri-Traçabilité Québec (ATQ) pour l'évaluation du volume assurable des produits Agneaux (AGN) et Veaux d'embouche (VEE).

D'avril 2009 à juin 2014, la FADQ recevait les données d'ATQ sous forme de périodes de possession des animaux générées par ATQ à partir des données de traçabilité.

À partir de juin 2014, la mise en place d'une solution d'échange de données de traçabilité a permis à la FADQ de déterminer elle-même les périodes de possession des animaux et ainsi calculer le volume assurable des dossiers clients assurés dans les produits concernés.

En 2013, ATQ a amorcé un virage technologique important et procédera à la migration de sa base de données vers la nouvelle plateforme Agri-Trace Web (AGT-Web) au début de l'année 2016. Les changements apportés par ce virage auront des impacts sur les outils offerts aux producteurs et aux intervenants de l'industrie. Ce virage commande également une révision en profondeur des façons de faire et des règles de fonctionnement établies chez ATQ, notamment en ce qui a trait aux déclarations et aux modifications des dates de naissance des bovins.

De plus, ATQ participe activement à la création de l'organisme Services de traçabilité agricole du Canada (STAC).

COMMENTAIRES

Les changements apportés par la mise en place d'Agri-Trace Web oblige la FADQ à revoir son échange de données avec ATQ afin d'assurer la continuité de la détermination des périodes de possession et de l'évaluation du volume assurable des produits concernés.

Les changements qui devront être apportés aux façons de déclarer les informations de traçabilité touchent particulièrement le renforcement du Règlement sur l'identification et la traçabilité de certains animaux souhaité par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) concernant les déclarations et les modifications des dates de naissance des bovins. Un plan de communication devra être mis en place par les différents partenaires afin de bien informer la clientèle et les fournisseurs de données des nouveaux paramètres.

À la FADQ, le projet consiste à réaliser et implanter une solution d'affaires permettant l'administration des produits AGN et VEE avec les données d'AGT-Web. La réalisation de ce projet se fera en deux phases afin d'arrimer les essais aux livraisons de données d'ATQ. Un projet pilote sera mis en œuvre le 14 septembre et durera quatre mois. Cette période permettra de faire des ajustements au besoin avant l'implantation finale à la FADQ prévue pour le 25 janvier 2016.

IMPACTS FINANCIERS ET ADMINISTRATIFS

Le projet représente un total de 400 jours/personnes et doit être finalisé pour l'implantation d'AGT-Web prévue le 18 janvier 2016. Le déploiement des composantes du système de la FADQ se fera une semaine plus tard, soit le 25 janvier 2016 entraînant une interruption de l'échange de données entre ATQ et la FADQ pendant cette période.

Les efforts consentis pour l'exercice financier 2014-2015 représentent environ 35 jours/personnes. La balance des efforts (365 jours/personnes) sera déployée au cours de l'exercice financier 2015-2016.

Outre l'interruption de l'échange de données, aucun autre impact administratif n'est prévu en lien avec le déploiement de la nouvelle solution. L'évaluation des volumes assurables restera inchangée pour les utilisateurs et pour la clientèle.

Le coût total du projet devrait se situer autour de 160 000 \$ pour la FADQ.

CONSULTATION

Le suivi du projet sera assuré par le comité directeur composé des responsables du dossier chez ATQ et à la FADQ. Un comité de suivi intégré et un groupe conseil ont également été mis en place afin de coordonner les activités relatives à la réalisation du projet. Le chargé de projet sera en constante communication avec les différentes ressources affectées à la réalisation et au suivi.

LOI SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les principes de développement durable ont été pris en compte lors de l'analyse du dossier :

Oui Sans objet Voir annexe dûment remplie sur la prise en compte de développement durable pour les dossiers structurants

Justification :

RECOMMANDATION

De procéder aux travaux requis selon la planification présentée et les efforts requis.

SUIVI ET ÉCHÉANCIER

L'adaptation du système permettra de continuer à recevoir les données en provenance d'ATQ, de déterminer les périodes de possession et d'évaluer le volume assurable tout en minimisant les impacts sur le système actuel.

L'échange de données actuel devra rester opérationnel jusqu'à l'implantation d'AGT-Web.

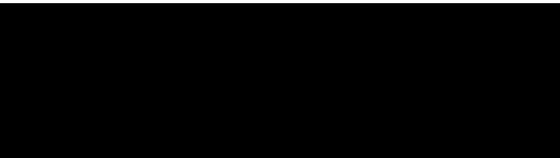
Le projet sera réalisé en six étapes distinctes :

1. mise en place de l'infrastructure technologique transitoire (3 février 2015);
2. validation des données d'essais et consolidation de la compréhension des changements (23 au 30 mars 2015);
3. extraction et réception des données d'ATQ (30 mars au 5 juin 2015);
4. détermination des périodes de possession (13 avril au 15 juillet 2015);
5. détermination du volume assurable (24 août au 24 octobre 2015);
6. projet pilote – ajustements (14 septembre 2015 au 18 janvier 2016).

RELATIONS AVEC LES MÉDIAS

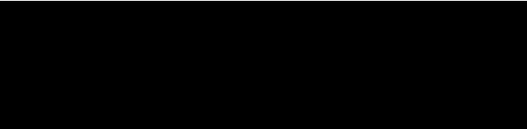
Relations de presse Communiqué Non requis

Message principal / ligne de presse :
original signé par



André Houle, directeur

original signé par



Jean-François Brouard, vice-président

Date : 2015/03/19

Date : 2015.03.19

Source : Nathalie Côté